



CLUB
DES ENTREPRISES
MÉCÈNES → TMS







LA BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL ET LE THÉÂTRE MOLIÈRE → SÈTE DES VALEURS PARTAGÉES

Depuis 2012, la Banque Dupuy, De Parseval accompagne le Théâtre Molière de Sète dans la construction de son club de mécènes et d'entreprises partenaires. Soutien de la première heure, la Banque Dupuy, De Parseval, de par sa relation privilégiée depuis plus d'un siècle et demi avec le monde économique régional, a permis le développement d'un réseau d'entreprises désireuses de conjuguer tradition et modernité, autour du projet porté par le TMS, scène nationale archipel de Thau, établissement culturel labellisé par le Ministère de la Culture.

Celui-ci propose dans le cadre du Théâtre Molière, patrimoine monumental exceptionnel, une programmation artistique nationale et internationale, ambitieuse et exigeante. Il poursuit un développement fondé sur la qualité et la pérennité des relations avec son public.

Attachée au soutien à l'art et à la culture, la Banque Dupuy, De Parseval a souhaité manifester et renforcer son engagement auprès du TMS pour l'accompagner auprès des acteurs économiques en région et au-delà.

Fort de 65 entreprises mécènes, le Club dépasse aujourd'hui le cadre classique du mécénat d'entreprise. Véritable lieu d'échange, il permet une mise en réseau des acteurs économiques du territoire dans un cadre privilégié et qualitatif, en leur permettant de vivre ensemble une expérience originale au sein d'un lieu prestigieux et d'un projet culturel unique sur le territoire.

L'expérience de la venue au Théâtre Molière conjugue à la diversité des contreparties proposées aux entreprises mécènes : des accueils personnalisés les soirs de spectacle à l'accès privilégié au Théâtre Molière, bâtiment remarquable, font aujourd'hui du Club des Entreprises Mécènes du TMS, l'un des plus dynamiques d'Occitanie, dont la notoriété rayonne bien au-delà de notre belle région.

Rejoignez-nous !

Sandrine Mini

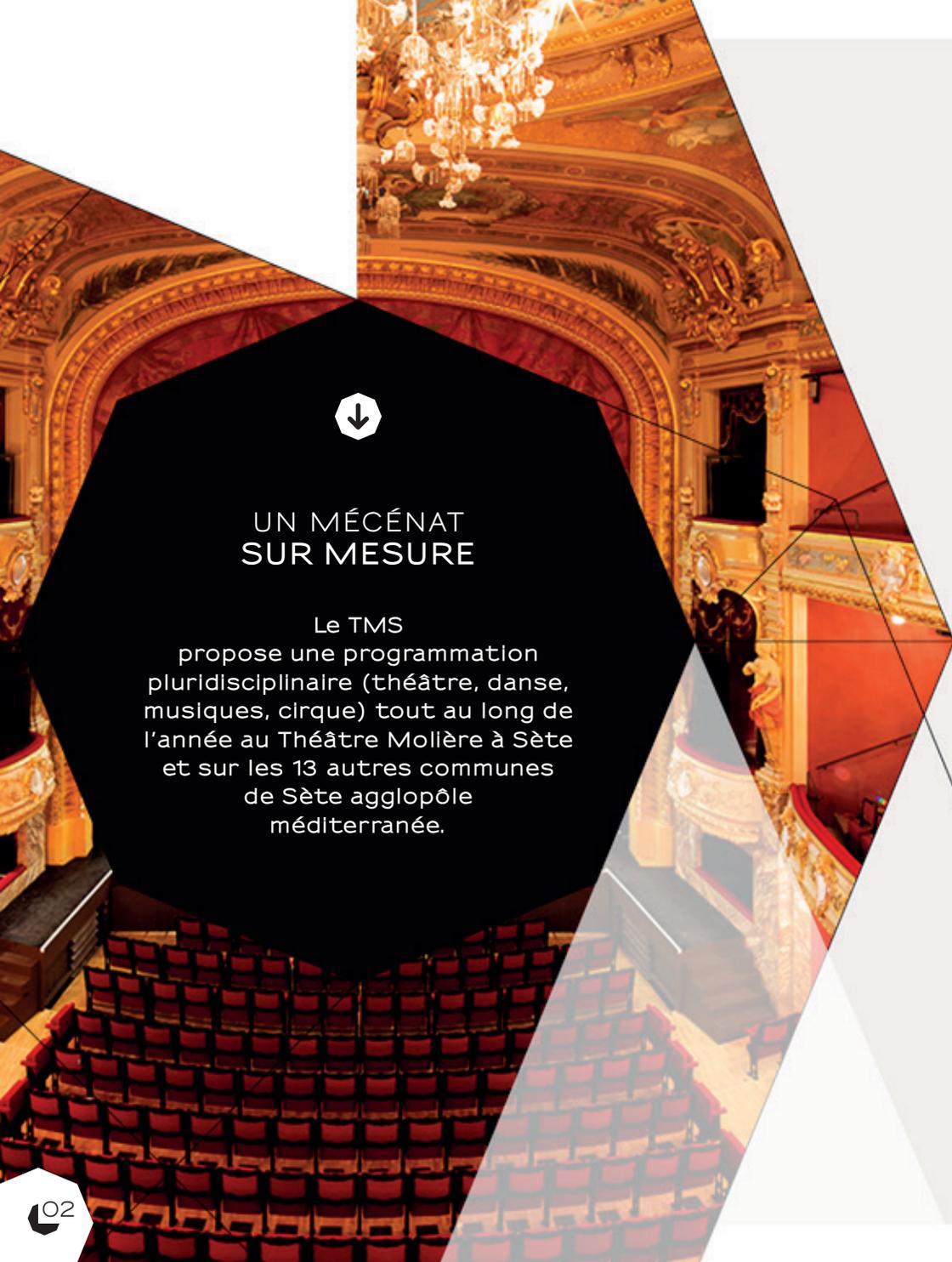
Directrice du Théâtre Molière → Sète
scène nationale archipel de Thau

Hugues Dupuy

Banque Dupuy, De Parseval
Président du Club des Entreprises Mécènes

CLUB DES ENTREPRISES MÉCÈNES → TMS





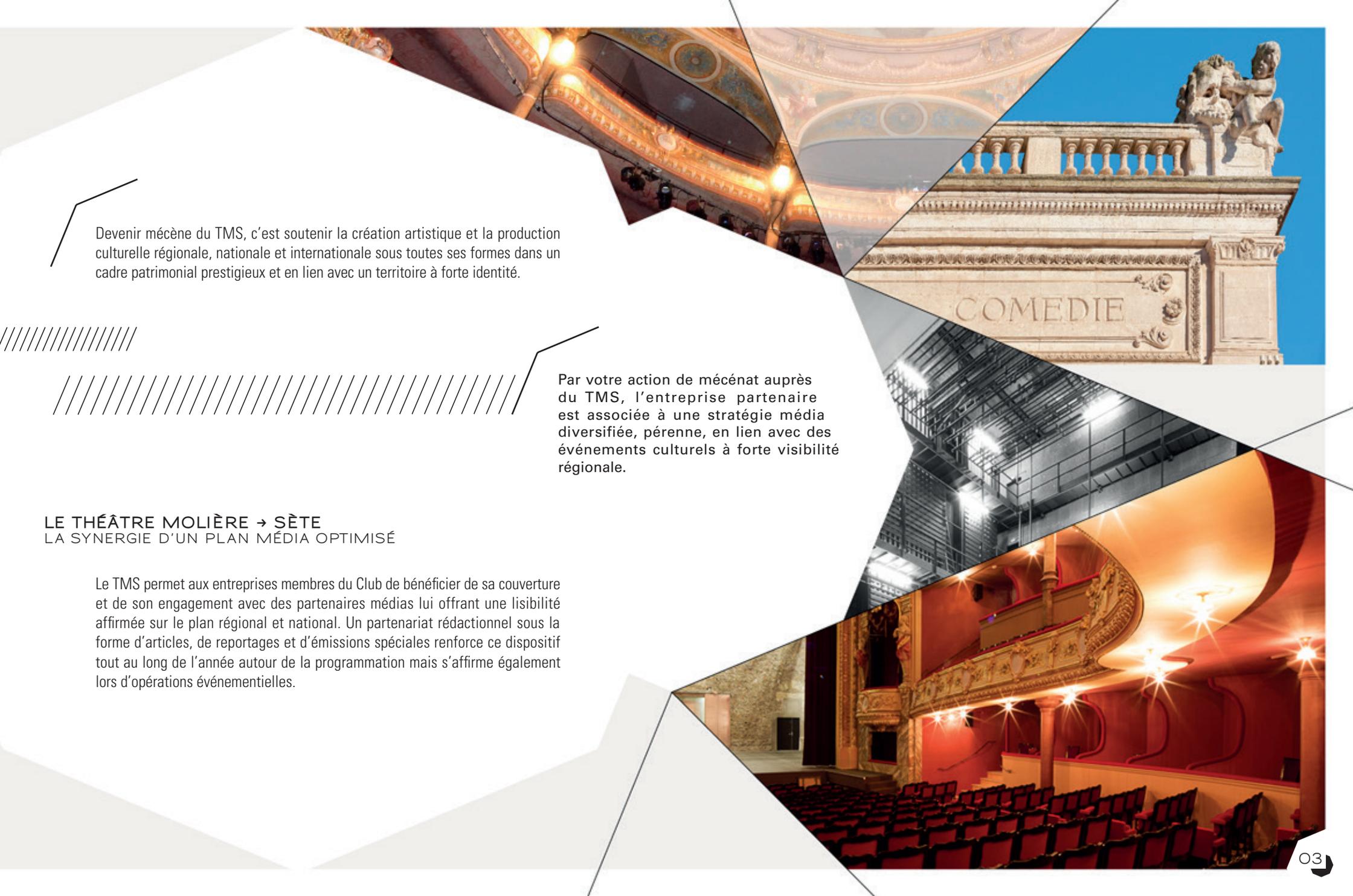
UN MÉCÉNAT SUR MESURE

Le TMS propose une programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, musiques, cirque) tout au long de l'année au Théâtre Molière à Sète et sur les 13 autres communes de Sète agglomération méditerranéenne.

LE THÉÂTRE MOLIÈRE UN OUTIL PRESTIGIEUX POUR VOS RELATIONS PUBLIQUES

Le Théâtre Molière, théâtre à l'italienne conçu « à la française », a connu une rénovation sans précédent, le confortant comme une des plus belles salles à l'italienne de France. Depuis sa réouverture en septembre 2013, il est le cadre prestigieux idéal pour vos opérations de relations publiques. Il a conservé son caractère initial imaginé par ses concepteurs au début du XX^e siècle : escaliers en marbre, riches ornements, toiles peintes monumentales, lustres d'époque, velours rouge, vitraux, parquets... La restauration lui a redonné tout son éclat d'origine. Il permet d'organiser un accueil privilégié pour vos invités par la mise à disposition d'un fumoir du Foyer qui dispose également d'un espace bar/traiteur et d'une salle de 90 places particulièrement adaptée aux rencontres et échanges avec les artistes. Une visite personnalisée du Théâtre et de ses coulisses avec vos clients ou avec vos collaborateurs constitue sans aucun doute un moment unique et instructif. Associer votre présence dans ce lieu à un des cinquante spectacles proposés dans la saison du TMS vous permet d'imaginer un fil conducteur à votre soirée en lien avec les artistes les plus illustres ou encore avec les œuvres les plus surprenantes.





Devenir mécène du TMS, c'est soutenir la création artistique et la production culturelle régionale, nationale et internationale sous toutes ses formes dans un cadre patrimonial prestigieux et en lien avec un territoire à forte identité.

Par votre action de mécénat auprès du TMS, l'entreprise partenaire est associée à une stratégie média diversifiée, pérenne, en lien avec des événements culturels à forte visibilité régionale.

LE THÉÂTRE MOLIÈRE → SÈTE LA SYNERGIE D'UN PLAN MÉDIA OPTIMISÉ

Le TMS permet aux entreprises membres du Club de bénéficier de sa couverture et de son engagement avec des partenaires médias lui offrant une lisibilité affirmée sur le plan régional et national. Un partenariat rédactionnel sous la forme d'articles, de reportages et d'émissions spéciales renforce ce dispositif tout au long de l'année autour de la programmation mais s'affirme également lors d'opérations événementielles.



UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ AUPRÈS D'UN PUBLIC FIDÉLISÉ

Chaque saison, le TMS accueille plus de 40 000 spectateurs. Ce résultat témoigne de la confiance accordée par le public à notre établissement et au projet artistique et culturel qu'il développe. Il recouvre également la capacité du TMS à engager de véritables stratégies de relations publiques auxquelles votre entreprise peut être associée.

La variété des propositions artistiques renforce la fréquentation du TMS tant sur le territoire de l'agglomération qu'en direction des métropoles montpelliéraine ou biterroise.

Soucieux de faire partager l'expérience artistique à un public toujours plus vaste et plus divers, le projet du TMS s'enrichit d'actions à destination des publics, des plus fidèles aux plus éloignés du théâtre. Développer et prolonger l'expérience des spectateurs, les accompagner au plus près de la démarche artistique, ouvrir le théâtre à différentes pratiques sont autant de voies pour mener une politique ambitieuse de mixité et de diversification des publics.

Cette diversité de l'offre de spectacles conjuguée à l'inscription culturelle du TMS sur le territoire régional et à la détermination de véritables stratégies de relations publiques va dans le sens du rajeunissement du public et stimule la fréquentation des spectateurs occasionnels.

Être mécène du TMS permet à l'entreprise de s'adresser directement au public de la scène nationale en développant des actions de proximité et en s'associant à des stratégies d'élargissement du public.



UNE FORTE NOTORIÉTÉ

Le Théâtre Molière → Sète, scène nationale archipel de Thau appartient au réseau des Scènes nationales (74 scènes nationales réparties sur l'ensemble du territoire), label délivré par le Ministère de la Culture. Seule Scène nationale du département, le TMS programme tout au long de l'année du théâtre, de la danse, de la musique classique, de l'opéra, des musiques actuelles, du cirque et des spectacles pour l'enfance et la jeunesse selon des formes prestigieuses et contemporaines. Cet éclectisme permet de valoriser et d'accentuer d'une saison à l'autre la confiance des habitants de Sète agglomération méditerranéenne, de Montpellier Méditerranée Métropole mais également de Béziers Méditerranéenne.

La très forte présence du public et son enthousiasme contribuent à développer une image dynamique de l'établissement constitutive d'une notoriété incontestable.

Devenir mécène du TMS, c'est donc bénéficier de cette image de qualité à la fois fédératrice et novatrice, tout en affirmant ses racines et son implantation territoriale dans le tissu culturel, social et économique, local et régional.

CLUB DES ENTREPRISES MÉCÈNES → TMS

Le Club
des Entreprises
Mécènes est créé en 2004,
mais c'est en 2013 sous l'impulsion
de Hugues Dupuy, nouveau président
du Club, que ce dernier prend son essor.

Porté par la restauration du Théâtre
Molière → Sète en 2013 et l'attractivité de
la ville de Sète, le Club s'étoffe, prend de
l'ampleur, accueille plus de 65 sociétés et
devient un espace de rencontres et d'échanges
unique entre les entreprises, grâce à la
programmation culturelle du TMS.

En adhérant au Club, l'entreprise peut aussi
mettre en place des actions de
communication en direction de ses
clients, ses prospects mais également
de ses collaborateurs
et affirmer les valeurs
auxquelles elle croit.



PARTENAIRE AMI

- > Citation du nom de l'entreprise sur les documents institutionnels du TMS suivants : programme de saison, site internet
- > Présence du Club avec mention de l'entreprise sous la forme d'un panneau au Théâtre Molière
- > Informations sur les activités du TMS
- > 4 invitations pour assister aux spectacles de la saison
- > Participation aux 2 soirées événementielles du Club des Entreprises Mécènes et à la présentation en avant-première de la nouvelle programmation



Montant du mécénat : à partir de 1 000 euros

Réduction d'impôt : 600 euros (60%)

Soit un coût pour l'entreprise de 400 euros dont 250 euros (25%) en contreparties communication, relation publiques

(Cf Loi Aillagon du 1^{er} Août 2003 Art 238 bis du CGI)



PARTENAIRE ACTIF

- > Logo de l'entreprise sur les documents institutionnels du TMS suivants : programme de saison, site internet
- > Présence du Club avec logo de l'entreprise sous la forme d'un panneau au Théâtre Molière
- > Informations sur les activités du TMS
- > 24 invitations pour assister aux spectacles de la saison
- > Participation aux 2 soirées événementielles du Club des Entreprises Mécènes et à la présentation en avant-première de la nouvelle programmation



Montant du mécénat : à partir de 3 000 euros

Réduction d'impôt : 1 800 euros (60%)

Soit un coût pour l'entreprise de 1 200 euros dont 750 euros (25%) en contreparties communication, relation publiques

(Cf Loi Aillagon du 1^{er} Août 2003 Art 238 bis du CGI)



PARTENAIRE BIENFAITEUR

- > Logo de l'entreprise sur les documents institutionnels du TMS suivants : programme de saison, site internet
- > Présence du Club avec logo de l'entreprise sous la forme d'un panneau au Théâtre Molière
- > Informations sur les activités du TMS
- > Participation aux 2 soirées événementielles du Club des Entreprises Mécènes et à la présentation en avant-première de la nouvelle programmation
- > Possibilité d'utiliser pour sa communication le logotype du Club des Entreprises Mécènes
- > 50 invitations pour assister aux spectacles de la saison avec possible regroupement de places sur un même spectacle
- > Possibilité de privatiser les fumoirs avec accueil personnalisé (en déduction de places)*
- > Possibilité d'utiliser des espaces du Théâtre Molière (Petite Salle, Foyer, salle de répétition) pour des opérations de relations publiques et / ou de communication interne (en déduction de places)*
- > Possibilité d'organiser des visites privées en présence de membres du TMS ou d'artistes (en déduction de places)*
- > Possibilité d'amener une forme artistique dans l'entreprise (en déduction de places)*



Montant du mécénat : à partir de 6 000 euros

Réduction d'impôt : 3 600 euros (60%)

Soit un coût pour l'entreprise de 2 400 euros dont 1 500 euros (25%) en contreparties communication, relation publiques

(Cf Loi Aillagon du 1^{er} Août 2003 Art 238 bis du CGI)

**Sous réserve de disponibilité*



PARTENAIRE OFFICIEL

- > Logo de l'entreprise sur les documents institutionnels du TMS suivants : programme de saison, site internet
- > Présence du Club avec logo de l'entreprise sous la forme d'un panneau au Théâtre Molière
- > Informations sur les activités du TMS
- > Participation aux 2 soirées événementielles du Club des Entreprises Mécènes et à la présentation en avant-première de la nouvelle programmation
- > Possibilité d'utiliser pour sa communication le logotype du Club des Entreprises Mécènes
- > Possibilité de privatiser les fumoirs avec accueil personnalisé (en déduction de places)*
- > Possibilité d'utiliser des espaces du Théâtre Molière (Petite Salle, Foyer, salle de répétition) pour des opérations de relations publiques et/ou de communication interne (en déduction de places)*
- > Possibilité d'organiser des visites privées en présence de membres du TMS ou d'artistes (en déduction de places)*
- > Possibilité d'amener une forme artistique dans l'entreprise (en déduction de places)*
- > Possibilité d'utiliser la Grande Salle du Théâtre Molière (400 places maximum, en déduction de places)*
- > 100 invitations pour assister aux spectacles de la saison avec possible regroupement de places sur un même spectacle



Montant du mécénat : à partir de 10 000 euros

Réduction d'impôt : 6 000 euros (60%)

Soit un coût pour l'entreprise de 4 000 euros dont 2 500 euros (25%) en contreparties communication, relation publiques

(Cf Loi Aillagon du 1^{er} Août 2003 Art 238 bis du CGI)

**Sous réserve de disponibilité*



PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

- > Logo de l'entreprise sur les documents institutionnels du TMS suivants : programme de saison, site internet
- > Présence du Club avec logo de l'entreprise sous la forme d'un panneau au Théâtre Molière
- > Informations sur les activités du TMS
- > Participation aux 2 soirées événementielles du Club des Entreprises Mécènes et à la présentation en avant-première de la nouvelle programmation
- > Possibilité d'utiliser pour sa communication le logotype du Club des Entreprises Mécènes
- > Possibilité d'utiliser l'ensemble des espaces du Théâtre Molière (en déduction de places)*
- > Possibilité d'organiser des visites privées en présence de membres du TMS ou d'artistes (en déduction de places)*
- > Possibilité d'amener une forme artistique dans l'entreprise (en déduction de places)*
- > 100 invitations pour assister aux spectacles de la saison avec possible regroupement de places sur un même spectacle



Montant du mécénat : à partir de 30 000 euros

Réduction d'impôt : 18 000 euros (60%)

Soit un coût pour l'entreprise de 12 000 euros dont 7 500 euros (25%) en contreparties communication, relation publiques

(Cf Loi Aillagon du 1^{er} Août 2003 Art 238 bis du CGI)

Sandrine Mini
Directrice du Théâtre Molière - Sète
scène nationale archipel de Thau
Avenue Victor Hugo - 34200 SÈTE

CONTACTS

Sandrine Mini - Directrice
Samy Rebaa - Conseiller mécénat
06 76 84 62 02

mecenat@tmsete.com
➔ www.tmsete.com



CLUB
DES ENTREPRISES
MÉCÈNES ➔ TMS